Acetic Acid Glacial Technical

Technique

Norme	Révisé le	Urgence
OSHA HCS 2024 · GHS Rev. 7	2026-11-12	Chemtel 1-800-255-3924 (24/7)

1 Identification

Identificateur du produit	Acetic Acid Glacial Technical
Qualité	Technique
Numéro CAS	64-19-7
Formule chimique	CH3COOH
Masse molaire	60.05 g/mol
Fabricant	Alliance Chemical 204 South Edmond Street, Taylor, TX 76574
Téléphone d'urgence	Chemtel 1-800-255-3924 (24/7)
Synonymes	Acide éthanoïque; acide acétique glacial; acide méthanecarboxylique
Utilisation recommandée	Intermédiaire chimique industriel et solvant ; ajustement du pH ; traitement des textiles, des colorants et de la photographie. Qualité technique : non destiné à un usage alimentaire.
Restrictions d'utilisation	Aucune restriction identifiée au-delà des conditions d'utilisation sûre des sections 7 et 8.

2 Identification des dangers



Inflammable



Corrosif



Irritant / nocif

Classification des dangers

Liquides inflammables, catégorie 3

Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4

Corrosion cutanée/irritation cutanée, catégorie 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir les informations de premiers secours sur cette étiquette).

P362 Enlever les vêtements contaminés.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370+P378 En cas d'incendie : utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2 ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Classification, mentions de danger (H), conseils de prudence (P) et pictogrammes selon l'OSHA HCS 2024 (29 CFR 1910.1200, annexes A à C), alignés sur le SGH Rév. 7.

3 Composition / informations sur les composants

Composant	N° CAS	Formule	Concentration
Acide acétique	64-19-7	C2H4O2	99.2-100% (w/w)

Les concentrations sont nominales ; les valeurs spécifiques au lot figurent sur le certificat d'analyse. Les composants ne contribuant pas à la classification sont omis.

4 Premiers secours

Yeux Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Peau Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. Laver avec du savon. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Inhalation Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

Principaux symptômes et effets	Provoque des brûlures de la peau, des yeux et des muqueuses ; le contact avec les yeux peut causer des lésions permanentes, y compris la cécité ; l'ingestion brûle la bouche, la gorge et l'estomac. L'absorption par la peau peut provoquer une intoxication systémique.
Prise en charge médicale immédiate et traitement particulier	Une prise en charge médicale immédiate est nécessaire après un contact avec les yeux ou la peau ou une ingestion ; les lésions tissulaires peuvent se poursuivre après la fin de l'exposition.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau plein car il risque de disperser et de propager l'incendie.
Dangers particuliers résultant du produit	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent former des mélanges explosifs avec l'air ; elles peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Un incendie peut libérer des gaz corrosifs et toxiques. Les récipients peuvent éclater sous l'effet de la chaleur.
Équipement de protection	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.
Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	Utiliser l'EPI décrit à la section 8. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des zones sûres.
Précautions liées au danger	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant ; mettre à la terre et relier les récipients pendant le nettoyage. Ne pas toucher le produit déversé sans équipement de protection. Neutraliser les résidus uniquement par une méthode adaptée au produit, puis les recueillir.
Précautions pour l'environnement	Empêcher les fuites ou déversements d'atteindre les drains, égouts ou cours d'eau.
Confinement et nettoyage	Absorber avec un matériau inerte. Recueillir dans un contenant approprié pour déchets. Éliminer conformément à la réglementation applicable.

7 Manipulation et stockage

Manutention sécuritaire	Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Entreposage sécuritaire	Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Utiliser des conteneurs résistants à la corrosion. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Maintenir les conteneurs hermétiquement fermés.
Précautions de stockage particulières	Stocker dans un endroit ventilé pour liquides inflammables et corrosifs, à une température supérieure à 17 °C (63 °F) pour éviter le gel, dans des récipients en verre, en acier inoxydable ou en polyéthylène compatible. Tenir à l'écart des comburants et des bases.

8 Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Limite	Valeur
OSHA PEL	10 ppm TWA
ACGIH TLV	10 ppm TWA / 15 ppm STEL
NIOSH REL	10 ppm TWA / 15 ppm STEL
IDLH	50 ppm
Autres limites	NIOSH IDLH 50 ppm

Mesures d'ingénierie	Utiliser une ventilation adéquate. Prévoir des douches oculaires et des douches de sécurité accessibles aux zones d'utilisation.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité chimique ou un écran facial.
Protection de la peau	Porter des gants résistants aux produits chimiques et des vêtements de protection.
Protection respiratoire	En cas de formation de brouillard, d'aérosol ou de poussières (pulvérisation, atomisation, nettoyage haute pression), utiliser un demi-masque à épuration d'air approuvé NIOSH avec cartouches combinées gaz acide / P100. Assurer une ventilation par extraction locale.

Limites d'exposition issues du NIOSH Pocket Guide, de l'OSHA 29 CFR 1910.1000 et des TLV de l'ACGIH.

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide limpide et incolore
Odeur	Piquante, rappelant le vinaigre
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	2,4 (solution 1 M)
Point de fusion / point de congélation	16,6 °C (62 °F) — se solidifie lors du stockage au frais
Point d'ébullition	118 °C (244 °F) à 760 mmHg
Point d'éclair	39 °C (102–103 °F), vase clos
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	LIE 4,0 % / LSE 19,9 % (v/v dans l'air)
Pression de vapeur	15,6 mmHg à 25 °C
Densité de vapeur	2,1 (air = 1)
Densité relative	1,05 à 20–25 °C (eau = 1)
Solubilité	Entièrement miscible à l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible

Viscosité	1,06–1,22 mPa·s à 20–25 °C
Caractéristiques des particules	Aucune donnée disponible
Forme	Liquide
Masse volumique	1,051 g/cm^3 à 68 °F (USCG, 1999)

Les valeurs indiquées reflètent des données de référence spécifiques au produit. Les plages propres à chaque lot peuvent varier ; consulter le certificat d'analyse pour le lot expédié.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Non réactif dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Températures supérieures à 39 °C (point d'éclair), flammes nues, étincelles et décharges électrostatiques ; gel en dessous de 16,6 °C.
Matières incompatibles	Oxydants forts (acides chromique, nitrique et perchlorique, peroxydes, permanganates) ; bases et produits caustiques ; nitrate d'ammonium ; acétaldéhyde ; la plupart des métaux courants (corrosion, hydrogène). Attaque de nombreux plastiques, caoutchoucs et revêtements.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

11 Informations toxicologiques

Voir ci-dessous les données de toxicité aiguë par voie d'exposition.

Voies d'exposition probables	Inhalation, contact cutané, contact oculaire, ingestion.
Symptômes	Provoque des brûlures de la peau, des yeux et des muqueuses ; le contact avec les yeux peut causer des lésions permanentes, y compris la cécité ; l'ingestion brûle la bouche, la gorge et l'estomac. L'absorption par la peau peut provoquer une intoxication systémique.
Effets différés et chroniques	Aucun effet différé ou chronique identifié au-delà de la classification de la section 2.

Voie	Valeur
DL50 orale (rat)	3,310 mg/kg
DL50 cutanée (lapin)	1 060 mg/kg (base pour H312)
CL50 inhalation (rat, 4h)	11 mg/L (vapeur)

Classification cancérogène

Organisme	Statut
IARC	Non inscrit comme cancérogène.
NTP	Non inscrit comme cancérogène.
OSHA	Non inscrit comme cancérogène.

12 Informations écologiques

Écotoxicité	Algues CEr50 : 486,5 mg/L (72 h, Desmodesmus subspicatus) ; Daphnies CE50 : 18,9 mg/L (48 h, Daphnia magna (plage 18,9–79,5 ; dépendant du pH)) ; Poissons CL50 : 64,8 mg/L (96 h, Oncorhynchus mykiss (mesuré))
Persistance et dégradabilité	Non persistant — Facilement biodégradable (96 %, 20 d)
Potentiel de bioaccumulation	log Kow -0,17 (20 °C)
Mobilité dans le sol	Très grande mobilité dans le sol

13 Considérations relatives à l'élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Ne pas rejeter dans les drains ou les cours d'eau.

Codes de déchets EPA RCRA	D001 (inflammable, point d'éclair 39 °C) et D002 (corrosif). Acetic acid n'est pas un déchet répertorié sur les listes P ou U.

Une fois mis au rebut, ce produit peut constituer un déchet dangereux inflammable (EPA RCRA D001, 40 CFR 261.21(a)(1) : point d'éclair inférieur à 60 °C ; les solutions aqueuses contenant moins de 24 % d'alcool en volume sont exclues). Une fois mis au rebut, ce produit peut constituer un déchet dangereux corrosif (EPA RCRA D002, 40 CFR 261.22) : solution aqueuse de pH ≤ 2 ou ≥ 12,5, ou liquide corrodant l'acier à plus de 6,35 mm par an. Le producteur du déchet doit établir la caractérisation finale du déchet dangereux.

14 Informations relatives au transport

US DOT (49 CFR)

Numéro ONU	UN2789
Désignation officielle de transport	Acetic acid, glacial or acetic acid solution, with more than 80 percent acid, by mass
Classe de danger	8
Classe de danger subsidiaire	3
Groupe d'emballage	II

Les classifications IMDG / IATA peuvent différer de celles du DOT américain. Vérifier la réglementation en vigueur avant toute expédition internationale.

15 Informations réglementaires

Inventaire / liste	Statut
Proposition 65 de Californie	Non inscrite
Inventaire actif TSCA de l'EPA des États-Unis	Inscrite
EPCRA SARA 313 (TRI)	Non inscrite
Quantité à déclarer CERCLA (RQ)	Acetic acid (CAS 64-19-7) 5 000 lb (2 270 kg), environ 570 gal US ; aucun emballage individuel n'atteint ce seuil.

Les catégories de danger SARA 311/312 correspondent à la classification SGH de la section 2. Données extraites le : Proposition 65 de Californie 2026-11-02; Inventaire actif TSCA de l'EPA des États-Unis 2026-11-02; EPCRA SARA 313 (TRI) 2026-11-02.

16 Autres informations

Date de révision	2026-11-12
Présentation	Format à 16 sections selon l'OSHA HCS 2024 (29 CFR 1910.1200, annexe D), aligné sur le SGH Rév. 7.

Avertissement : Les renseignements fournis dans cette fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exacts à la date de publication. Ils concernent uniquement le produit spécifiquement identifié et ne visent pas son utilisation en combinaison avec d'autres matières. ALLIANCE CHEMICAL N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER. ALLIANCE CHEMICAL N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE PERTE, BLESSURE, DOMMAGE OU DÉPENSE DÉCOULANT DE LA MANUTENTION, DE L'ENTREPOSAGE, DE L'UTILISATION OU DE L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT.

Alliance Chemical, 204 South Edmond Street, Taylor, TX 76574. Cette fiche de données de sécurité est établie à partir des données réglementaires enregistrées pour ce produit.